Assemblée générale, jeudi 8 août 2024, 11h00

Château de Petit Vivens

47320 Clairac

Je soussigné(e), adhérent(e) à jour de ma cotisation,

NOM : …….

Prénom : …….

donne procuration à :

NOM : …….

Prénom : …….

pour me représenter lors de l'assemblée générale, le jeudi 8 août 2024.

Fait à ……. le : …….

Signature :

Ce pouvoir est à confier à votre représentant, ou à retourner par mail à contact@amisdeclairac.com

ou par poste : Société des amis de Clairac. c/o M. Lajoie – 7, place Serres– 47320 Clairac

Ordre du jour

Accueil, mot de bienvenue

• Présentation du rapport moral 2023 pour approbation par les adhérents à jour de leur cotisation, vote (statuts, art. 11).
• Présentation du rapport financier 2023 pour approbation, vote (statuts, art. 11).
• Le point sur les réalisations et projets 2024-2025.
• Renouvellement de 3 membres du Conseil d'administration, selon l'ordre alphabétique (statuts, article 8) ; cette année : Monique Leugé, Florence Lung, Clair Morizet.
• Questions – réponses.

• Le château de Vivens et les archives de François de Labat, chevalier de Vivens.
• Apéritif offert par les Amis
• Pique-nique

À cette occasion, les adhérents pourront renouveler leur adhésion, et acquérir les publications de la Société des amis de Clairac : *Clairac et son abbaye*, *Clairac et la Réforme*, *Clairac au XVIII^e siècle*, *Le livre de Blanche*.